

## 7 - Exercice 2011 - Budget annexe du Chauffage Urbain - Affectation des résultats de l'exercice 2010 en application de la nomenclature M 4

**M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur :** L'instruction budgétaire et comptable M4 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après vote du compte administratif dudit exercice.

Le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant.

Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialise l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2010 du budget annexe du Chauffage Urbain sont les suivants :

### ↳ Section d'investissement :

Résultat d'investissement de l'exercice 2010	+ 1 999 963,36 €
Solde des restes à réaliser 2010	- 750 715,00 €
	<b>+ 1 249 248,36 €</b>

La section d'investissement 2010 fait apparaître au 31 décembre 2010 un résultat positif de 1 249 248,36 €.

Une somme de 217 510 € est affectée pour annuler l'emprunt prévu au BP 2011 à l'article 16.1641.30900.

Compte tenu de l'affectation précitée, l'excédent d'investissement disponible pour des affectations au cours de l'exercice 2011 s'élève à 1 031 738,36 €.

### ↳ Section d'exploitation :

Résultat d'exploitation de l'exercice 2009	187 680,61 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2010	560 849,00 €
<b>Excédent de clôture 2010</b>	<b>748 529,61 €</b>

Compte tenu de l'affectation précitée, l'excédent d'exploitation disponible pour des affectations au cours de l'exercice 2011 s'élève à 748 529,61 €.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à reprendre au budget annexe Chauffage Urbain, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci après :

<b>Imputations</b>	<b>Libellés</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
001/001 CS 30900	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 999 963,36 €
16/1641 CS 30900	Emprunt en euros		- 217 510,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			<b>1 782 453,36 €</b>
002/002 CS 30900	Résultat antérieur reporté		748 529,61 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>748 529,61 €</b>

**BUDGET CHAUFFAGE URBAIN  
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2010**

CHAUFFAGE URBAIN	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2010 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2010	
INVESTISSEMENT	- 980 857,58		2 980 820,94	1 999 963,36	(1)+(3)
EXPLOITATION	187 680,61	0,00	560 849,00	748 529,61	(1)-(2)+(3)
TOTAL	- 793 176,97	0,00	3 541 669,94	2 748 492,97	

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2010**

CHAUFFAGE URBAIN		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	6 500 597,00	786 433,00	7 287 030,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	5 179 957,68	1 613 205,05	6 793 162,73
Réduction de titres	C	184 840,03	308 449,00	493 289,03
Recettes nettes	D=B-C	4 995 117,65	1 304 756,05	6 299 873,70
Restes à réaliser	E	838 251,00		838 251,00
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	5 284 468,00	791 183,00	6 075 651,00
Engagements	G	3 603 262,71	768 468,84	4 371 731,55
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	2 014 296,71	768 468,84	2 782 765,55
Annulation de mandats	I		24 561,79	24 561,79
Dépenses nettes	J=H-I	2 014 296,71	743 907,05	2 758 203,76
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	1 588 966,00		1 588 966,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J	2 980 820,94	560 849,00	3 541 669,94
Déficit	J-D			0,00
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 750 715,00		- 750 715,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [10 abstentions : 6 du groupe UMP-NC (M. ROSSELOT, M. BONNET, M. GIRERD, Mme PEQUIGNOT, M. SASSARD, M. OMOURI), 2 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN, Mme GELIN) et 2 du groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*